

1 - SITUATION ADMINISTRATIVE

A - Constitution du bureau actuel :

Président	KURZAWA Bernard
Vice-Président	MITTELBRONN Christian
Trésorier	PRIETO Henri
Trésorier adjoint	
Secrétaire	PERENON Christian
Secrétaire adjoint	FARASTIER Michel
Gardes pêche	GUIBOT Jacques
	DEVIS David
	Didier WEPPE
	Maurice DESPIERRE CORPORON
	André AGHERRA

2 - SITUATION FINANCIERE AU 31/12/2016:

1) Cartes annuelles :

L'année 2016 voit une progression du nombre de nos adhérents puisque nous étions à 369 adhérents en 2015 avec 537 « Droits de pêche en bateau » et nous passons en 2016 à 379 adhérents avec 550 « Droits de pêche en bateau ». Soit une augmentation de nos adhérents +10 et une augmentation de nos droits de pêche en bateau (+13). Nous pouvons être satisfaits de ce résultat.

2) Recettes/Dépenses :

Soit en conclusion une situation financière saine, le bilan financier 2016 est positif, Halieutique avec un alevinage conséquent en Ombles, Lavarets, Brochets).

- De fonctionnement avec la location à la Mairie de Paladru d'un local à PALADRU face à l'ancienne poste « **Maison de la Pêche et de la Nature** » qui nous permet :
 - o D'accueillir les adhérents de plus en plus nombreux à participer au « Club de Pêche ».
 - o D'accueillir les 15 administrateurs de notre association qui se réunissent de plus en plus souvent pour en assurer la gestion.
- Acheter du matériel pour la réalisation de toutes ces actions.

3) Changement de Trésorier

Comme prévu c'est Henri PRIETO qui prend en charge le poste de trésorier succédant à Daniel GROLLIER trésorier depuis 2008. Daniel reste au Bureau de l'AAPPMA.

3 - BILAN PECHE DE LA SAISON 2016 :

Une année assez difficile car les prises de lavarets ont été moindre (météo pas très favorable au printemps canicule juillet août). Le début du printemps a été bon, avec de très belles prises de Lavarets, ainsi que de beaux et nombreux Brochets surtout à l'automne. Quelques belles Truites de Lac.

4 – SUIVI DES POPULATIONS :

4.1 Alevinage 2016 :

LAVARETS : Nous avons acheté 300 000 alevins en provenance de la pisciculture de Rives à THONON Qui ont été en partie en pacage et déversés directement au lac en Avril.

Ombles Chevaliers :

- 15000 ombles de 10 à 15 Cm déversés début Mai.

L'investissement financier de ces alevinages représente la somme de 7127,79€ en 2016.

Brochets :

Environ 50 000 larves de Brochets issues de la pisciculture de Colletière ont été déversées au lac mi-avril.

Gardons :

Le frai a été bon en 2016, en conséquence pas d'alevinage en 2017.

Perches : un excellent frai. Nous n'envisageons pas de pose de fagots en 2017.

En 2017, nous prévoyons de reconduire et d'améliorer ce plan d'alevinage nos finances le permettent, avec le déversement de truites arc en ciel, pendant le mois de juin, où les perchots sont en abondance et où l'activité des Lavarets est au plus bas. Cela devrait mettre un peu d'activité Pêcheurs sur le Lac.

Pour ce qui concerne les corégones nous reconduirons le même volume de 300 000 alevins en provenance de Thonon en 2017.

4.2 Carnets de captures :

Nous insistons pour que ces carnets soient rendus au plus tard lors de l'achat des nouvelles cartes.

5 – ACTIONS REALISEES EN 2016 ET PROJETS 2017 :

L'année 2016 l'AAPPMA de PALADRU a participé à différentes activités organisées par la Mairie de PALADRU

- **Téléthon**
- **Handilac**
- **NAP (nouvelles activités périscolaire) les enfant CM1&2 ont participé à des activités pêche.**

Nous reconduirons en 2017 notre partenariat avec la mairie de PALADRU.

- **Depuis le 14 décembre 2016 les cartes de pêche 2017 peuvent être achetées en ligne sur Internet en toute sécurité sur le site : www.cartedepeche.fr (en précisant l'AAPPMA du lac de PALADRU)**
- Reprise de géniteurs de Brochets et suivi au quotidien de l'incubation et des alevins.
- Déversement des différents alevinages.
- D'autres actions incontournables sont reconduites chaque année :
⇒ Réfection et confection de frayères

5.1 Projets 2017 :

- Toute action réalisée par les pêcheurs pour assurer la bonne gestion du lac et de ses poissons, doit être comptabilisée en « heures de bénévolat ». Ceci nous permet d'avoir une idée plus précise du temps nécessaire par type d'action pour une meilleure planification dans le temps et une bonne gestion des ressources.
- L'année 2016 comme les années précédentes, se solde par un total de **plus de 2 000 heures de bénévolat... Un grand MERCI à tous ceux qui ont participé à ces actions...**
La valorisation de toutes ces actions réalisées en 2016 représente l'équivalent de 60 000 €...

6 – Le « CLUB DE PÊCHE » :

- **Le « CLUB DE PÊCHE »** dont l'objectif est le perfectionnement aux techniques de pêche en bateau (Lavarets, Ombles, perches, ...), est toujours très apprécié par nos adhérents. Les séances débuteront le vendredi 2 décembre 2016, puis tous les vendredis de 18h à 20h jusqu'au vendredi 24 février 2017 à la **maison de la pêche et de la nature** à PALADRU. C'est ouvert à tous et gratuit.

7 - SURVEILLANCE :

- La « Garderie » a été assurée en 2016 par 4 gardes particuliers assermentés & Mr Jacques GUIBOT, Mr David DEVIS, Mr Didier WEPPE, Mr Maurice DESPIERRE CORPORON Cette surveillance a représenté plus de 200 heures de présence sur le Lac pour plus de 360 personnes contrôlées.
Les problèmes constatés sont :
 - Permis de pêche dans la voiture...
 - Carnets de captures non remplis
 - Taille des prises non conforme à la réglementation
- Comme nous l'avions annoncé début 2016, un certain nombre de remarque cette année, concernant des carnets de prises non remplis, des dépassements de quotas **ainsi que des poissons non maillés.**
- Ces contrôles seront renforcés cette année, sur la totalité du Lac...

8 - SAISON 2017 - DATES D'OUVERTURE :

Aucun changement par rapport à la saison 2016.

10 - EMISSION DES CARTES DE PÊCHE, DROITS DE PÊCHE EN BATEAU

- Les cartes de pêche de notre AAPPMA tous types confondus, ainsi que le « droit de pêche en bateau », seront délivrés par :
- « l'office du tourisme » de CHARAVINES tel : 04 76 96 60 31
- « Gardes du lac » Maurice DESPIERRE CORPORON & Jacques GUIBOT port de PALADRU
- **Les cartes journalières, le droit de pêche bateau annuel & journalier & hebdomadaire sont aussi disponibles à :**

- CHARAVINES: Plage "Les Mélèzes" M. Gérard DOSSENA Tel: 04 76 55 73 01.

- - LE PIN : Gîtes de France Les Balcons du lac M. Jean MEUNIER BEILLARD Tel: 04 76 06 64 00 Chemin de Béluran
- -PALADRU : Camping « Le Calatrin »

Les Permanences 2017 :

- Le **samedi 17/12/2016** de 9h à 12h à la Maison de la pêche et de la nature à PALADRU
- Le **samedi 04/02/2017** de 8h30 à 9h30 avant AG, à la Maison de la pêche et de la nature à PALADRU
- Le **samedi 11/02/2017** de 9h à 12h à La Maison de la pêche et de la nature à PALADRU
- Le **samedi 18/02/2017** de 09h à 12h à La Maison de la pêche et de la nature à PALADRU
- Le **samedi 25/02/2017** de 9h à 12h à La Maison de la pêche et de la nature à PALADRU
- Le **samedi 04/03/2017** de 09h à 12h à La Maison de la pêche et de la nature à PALADRU

L'achat d'une carte de pêche annuelle ou d'un droit de pêche bateau annuel lors de ces permanences, donnera droit à un « Droit de pêche en bateau » journalier, pour vos invités.

En 2017 toutes les cartes seront vendues sur internet lors des permanences à la maison de la pêche. NOUVEAU : moyen de paiement par carte de crédit (nous serons équipés d'un terminal carte de paiement pour les permanences de Février & Mars)

- **Par courrier ou mail** auprès de Mr PRIETO Henri,
48 Rue St MICHEL 38850 PALADRU
Mail : ritonjo_04@hotmail.fr
 - Joindre à votre chèque (à l'ordre de « AAPPMA du lac de Paladru »), une enveloppe timbrée avec votre adresse pour le retour.
 - **Les droits de circulation ne sont pas délivrés par le trésorier ceci étant du domaine de la société du lac.**

⇒ **sur Internet en toute sécurité sur le site : www.cartedepeche.fr** (en précisant l'AAPPMA du lac de PALADRU)

11 - ASSEMBLEE GENERALE :

Elle aura lieu le samedi 4 février 2017 à 9h30 à la salle St Michel de PALADRU, avec exceptionnellement la vente de cartes de pêche de 8h30 à 9h30 à la maison de la pêche et de la nature PALADRU, suivi de l'agenda suivant :

- ⇒ Bilan moral et d'activité
- ⇒ Bilan financier
- ⇒ Projets 2017 (prix des cartes pour 2017 et vente de cartes par Internet)
- ⇒ Interventions : SCI, élus, office du tourisme, ...
- ⇒ Questions diverses
- ⇒ Apéritif

Notre association est toujours ouverte à toutes bonnes volontés, les bras supplémentaires sont toujours les bienvenus.

N'oubliez pas de rendre vos carnets de prises 2016...

TARIFS 2017 des cartes annuelles Inchangé VS 2016

- Carte majeure avec timbre et "DROIT DE PECHE EN BATEAU" = **113 €**
(Carte réciprocité départemental **77 €** + Droit de pêche en bateau **36 €**)
- Carte interfédérale 95€ + 36€ soit **131€** avec le droit de pêche en bateau.
- Carte "Jeune" de 12 à 18 ans (toutes pêches) = **20 €**
(Droit de pêche en bateau gratuit)
- Carte "découverte" jeune de moins de 12 ans (toutes pêches) = **6 €**
(droit de pêche en bateau gratuit)
- Carte "découverte Femme" (toutes pêches mais une seule canne) = **32 €**
(soit avec le droit de pêche en bateau 36€ = **68€**)

TARIF 2017 des "DROITS DE PECHE EN BATEAU" : inchangé

- Annuel = 36 €
- Une semaine = 20 €
- Journalier = 6 €

TARIFS 2017 des cartes journalières et hebdomadaire avec timbre CPMA

- Carte JOURNALIERE avec timbre = 12 €
- Carte Hebdomadaire avec timbre = 32 €
(+ droit de pêche en bateau 20€ soit 52€ au total)

En 2017 le timbre réciprocité GUIERS ne sera vendu que par les AAPPMA de la réciprocité GUIERS et en option sur le site : www.cartedepeche.fr

TARIF 2017 DES DROITS DE CIRCULATION (voir le site Internet de la SCI du Lac)

<http://www.lacpaladru.com/index.php>

- Sans moteur = 23€
- Moteur électrique = 35€
- Moteur jusqu'à 5 Cv = 46€
- Moteur de 5,1 à 7 Cv = 87€
- Moteur de 7,1 à 9,9 Cv = 138€

&

Les administrateurs de l'AAPPMA de Paladru

Vous souhaitent une très bonne année halieutique ...

Le Président Bernard KURZAWA


